



# GERMAGRI - R457

## NETTOYANT BACTÉRICIDE FONGICIDE VIRUCIDE



UTILISABLE EN  
AGRICULTURE  
BIOLOGIQUE\*  
MULTI-SURFACES  
ET POLYVALENT.

SPÉCIAL  
POA / POV



BACTÉRICIDE  
FONGICIDE  
VIRUCIDE

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

### UTILISATIONS :

Excellent pouvoir dégraissant sur les graisses animales, végétales et salissures diverses. Nettoie et désinfecte en une seule opération. Très économique : homologué à 0,5% bactéricide et 2% fongicide. Testé virucide à 4%.

Solution aqueuse d'agent alcalin nettoyant, de tensioactifs non ioniques, de mouillants, de séquestrant de calcaire, d'alcool, d'ammonium quaternaire et de parfum. N'attaque pratiquement aucun support (acier, plastique...) aux doses d'emploi usuelles. Homologation n°2050024 du ministère de l'agriculture. GERMAGRI est un biocide utilisé dans le cadre de la Directive Biocides CE98/8 pour les usages : PT02, PT03 et PT04.

\* Produit utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE N°834/2007. Nettoyage et désinfection pour les bâtiments et installations de la production végétale biologique, y compris le stockage dans une exploitation agricole.

### MODE D'EMPLOI :

Agiter le produit avant utilisation.

Appliquer par pulvérisation ou manuellement, machine à pression, canon à mousse ou centrale d'hygiène.



### DILUTION / INFO TECHNIQUE :

**Par pulvérisation ou manuellement :** diluer GERMAGRI dans l'eau de 2 à 5%.

**Machine à pression, canon à mousse ou centrale d'hygiène :** régler le débit de manière à obtenir 0,5 à 5% de GERMAGRI en bout de lance, laisser agir 5 à 10 minutes, puis rincer à l'eau froide ou chaude sous pression.

#### Doses homologuées :

0,5 bactéricide (POA, POV, matériel de laiterie).

2% fongicide (POA, POV, matériel de laiterie).

Efficacité testée : 4% virucide

Testé suivant les normes biocides : EN 1276 et NF T 72-170 (bactéricide) souches :

Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus EN 1650 et

NF T 72-300 (fongicide) souches : Aspergillus niger, Candida albicans EN 14476 et EN 13610 (virucide)

polyovirus, adénovirus, H1N1 grippe A, grippe aviaire, Hépatite B et C, bactériophages.

### SÉCURITÉ D'EMPLOI :

Etat physique : Liquide limpide, jaune brun, moussant.

pH : 11,5 ± 0,5 / Masse volumique : 1,07 ± 0,02. kg/dm<sup>3</sup>

Conservation : Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit isolé du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à température entre +5°C et +35°C. Conservation : 12 mois.

Consultez notre Fiche de donnée de sécurité sur [www.roga.fr](http://www.roga.fr)

**Essai préalable recommandé.**

SARL ROGA - 460 Avenue Gaston Fébus - 64170 ARTIX - Tel : 05.59.60.93.80 / 05.59.53.97.33

[www.roga.fr](http://www.roga.fr)

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL  
GARANTIE : Les indications mentionnées sur nos fiches sont le résultat d'essais objectifs communiqués par nos laboratoires à titre d'information. Elles ne sauraient cependant constituer une garantie ni engagement de notre part. La manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle, il importe à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que celui-ci convient parfaitement tant qu'à l'usage auquel il le destine, tant qu'à la résistance ou à la sensibilité des supports sur lesquels il est appliqué. Par conséquent notre responsabilité ne saurait être engagée dans le cas de dommages ou de dégâts. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.

